



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par la Asabe Shehu Yar'Adua Foundation (ASYARF), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Les objectifs de développement durable ont été lancés en 2015, et l'ASYARF travaille à l'élaboration d'une stratégie visant à favoriser l'adoption et la réalisation de certains de ces objectifs qui sont liés aux cibles visées par notre organisation. Conformément au thème prioritaire de la cinquante-cinquième session de la Commission du développement social qui se tiendra prochainement, il est essentiel de pouvoir évaluer l'impact et la contribution de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté. « La pauvreté est un vice, tout comme la corruption et le VIH. » Certains de ceux qui en sont victimes ne sont pas conscients de leur situation, alors que certains autres cherchent à adopter des stratégies de survie.

Conformément à la description ci-dessus, l'ASYARF propose par la présente que la Commission du développement social axe ses travaux sur la recherche de solutions au problème de la corruption et à l'absence d'une éducation de qualité dans toutes les communautés et les localités, à l'appui de l'alphabétisation, de l'égalité entre les sexes et de l'agriculture pour la sécurité alimentaire, entre autres. Pour s'attaquer à ce problème, il ne suffit pas d'élaborer des politiques: une vigoureuse action de plaidoyer et l'intervention et l'action du Gouvernement, assorties d'activités de suivi et d'évaluation, sont nécessaires. En ce qui concerne l'éducation en vue de l'élimination de la pauvreté, celle-ci devra prendre en compte l'autonomisation des personnes et leur formation professionnelle, la formation à l'entrepreneuriat, les programmes de recherche à l'appui des jeunes des pays développés et en développement, les outils agricoles et les bourses d'études. La mise en place de ces structures d'appui et de ces outils ouvrira la voie à un développement continu et durable.

Pour l'ASYARF, l'année 2016 marque un nouveau départ en matière de stratégies d'intervention en vue de la réalisation de ce thème prioritaire. La recherche montre que la pauvreté est parfois due à un manque d'information, d'éducation, ou à une situation économique défavorable. Appelant à la participation des parties prenantes et des gouvernements, l'ASYARF a mis au point une initiative d'alphabétisation issue d'un partenariat avec l'UNESCO, l'objectif étant de célébrer et de promouvoir la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information 2016. Ce programme vise à identifier les communautés rurales vulnérables et moins développées d'Afrique subsaharienne, d'Asie et d'autres régions en développement où un nombre élevé d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés, ne se trouvent pas en mesure de financer leurs études, ont perdu leurs parents ou sont vulnérables. Ces catégories de personnes contribuent au taux de pauvreté à hauteur de plus de 50 pour cent. L'ASYARF vise à se servir de l'éducation aux médias et à l'information comme d'un outil pour réaliser non seulement l'objectif prioritaire de la cinquante-cinquième session de la Commission du développement social, mais aussi l'ensemble des 17 objectifs de développement durable.

En outre, lorsqu'une communauté est bien informée, bien éduquée, et qu'elle dispose d'infrastructures technologiques d'information et de communication, il devient possible de réduire le taux de pauvreté. Par conséquent, l'ASYARF appelle la Commission du développement social à se servir de cet outil pour élaborer une politique susceptible de rassembler les parties prenantes, les gouvernements, les

organisations de la société civile et les organisations locales et à l'adopter conjointement à d'autres politiques afin d'éliminer la pauvreté et de réaliser les objectifs de développement durable.
